



PV de l'assemblée extraordinaire de la SPPA
Mercredi 24 janvier 2018 à 20h00
Au restaurant de l'Aéro à Courtedoux

Ordre du jour adopté

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SPPA
2. Désignation des scrutateurs
3. Approbation du PV de la dernière assemblée du 30 novembre 2017
4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs
5. Proposition d'affectation des fonds
6. Nomination des liquidateurs
7. Dissolution de la société
8. Proposition d'un comité pour la nouvelle section Ajoie d'Agrijura
9. Divers

Membres et invités présents : Selon la liste des présences disponible à la CJA.

Membres excusés : Claude Gerber, Fabrice Cerf, Jeffrey Cattin

Une minute de silence est observée en hommage à M. Patrick Rose

1. Ouverture de l'assemblée par le président de la SPPA

Jean-Marc Nagel (JMN), président de la SPPA, ouvre la séance à 20h10. Un point divers est ajouté.

2. Désignation des scrutateurs

Bernard Theubet et Romain Henry sont désignés comme scrutateurs par le président.

3. Approbation du PV de la dernière assemblée du 30 novembre 2017

Le PV était disponible sur le site de la CJA. Le point « *Modification des statuts* » est lu à l'assemblée. Il est accepté sans remarque.

4. Comptes 2017 et rapport des vérificateurs

David Laville (DL) présente les comptes de la SPPA. Le bilan au 31 décembre 2016 s'élevait à 53'989.19 francs. Le bilan au 31 décembre 2017 était de 49'268.84 francs. Le résultat de l'exercice 2017 est de -4'720.35. Fortune au 19.1.2018 : 46'062.19 francs.

Gérard Guédat demande des détails sur le prêt à centre Ajoie à 9'500 francs. La réponse viendra au point 5.

Christophe Lièvre lit le rapport des vérificateurs de compte (Olivier Gury et Christophe Lièvre) du 22 janvier 2018. Ils demandent à l'assemblée d'accepter les comptes et de donner décharge au caissier. Les comptes sont acceptés par l'assemblée sans avis contraire.

5. Proposition d'affectation des fonds

Comme stipulé dans les statuts, en cas de dissolution, une somme de 60 francs par membre actif est versée à la CJA pour alimenter le compte Sociétés régionales. Après répartition de ce solde, la fortune de la SPPA sera de 32'229.85 (selon les comptes du 31 décembre).

Le comité propose de déposer ce solde à la CJA pour une affectation dans un ou plusieurs projets de agricole en Ajoie.



Le prêt resterait au Centre Ajoie. Les intérêts (2%) seront dorénavant payés sur le compte des sociétés régionales pour les frais de gestion.

Discussion : Thierry Blaser : *souhait que cette argent reste en Ajoie pour un intérêt collectif (manifestation ou projet)*. Gérard Guédât : *Les 9'500.- sont bien dans le solde de 32'229.- ? Est-ce que ce montant pourrait être versé à la Cja dans les 17'040.- dédiés aux SR? MD en fait, tout sera versé à la Cja.*

Bernard Theubet *demande quel genre de société est Centre Ajoie. C'est Landi. Pour lui aussi, cet argent doit rester en Ajoie.* Fabrice Nagel *propose un remboursement de ce prêt qui pourrait être utilisé pour le projet d'utilisation de machines en commun dans le canton.* Pour David Laville *le choix reviendra au nouveau comité.* MD *Pour des projets régionaux on pourra utiliser le fond commun.*

L'assemblée accepte la proposition du comité à l'unanimité.

6. Nomination des liquidateurs

Pour simplifier la dissolution de la société, *David Laville*, caissier, *Jean-Marc Nagel*, président, et *Fabrice Cerf*, membre du nouveau comité, sont proposés comme liquidateurs. L'assemblée donne décharge aux liquidateurs nommés ci-dessus pour dissoudre la société.

7. Dissolution de la société

La proposition de dissolution est soumise à discussion. La parole n'est pas demandée.

La dissolution de la Société des Paysan(ne)s d'Ajoie est acceptée par l'assemblée à l'unanimité.

8. Proposition d'un comité pour la nouvelle section Ajoie de la CJA

Le comité proposé pour la nouvelle section

Président et au comité CJA :

Thierry Blaser

Membres du comité de la section :

Fabrice Cerf

Michael Mercier

Sandrine Daucourt

Guillaume Roy

Romain Henry

Roland Stegmann

Deborah Hirschi

Mélina Vuillaume

Jean-Marc Laville

Claudia Zwahlen

Christine Limacher

9. Divers

Attentes et vœux. *Michel Darbellay*, félicite le nouveau président et le nouveau comité, ainsi que tous les membres pour leur confiance dans le travail des sociétés régionales. Il faut aujourd'hui unir nos forces pour la défense professionnelle et les rendez-vous régionaux. Ce n'est pas un désaveu du travail déjà fait, mais une évolution logique. Il faut montrer un seul visage pour être le plus visible possible. La Cja attend un engagement total de la base pour une institution forte et reconnue.

Paysannes. *JMN* : Les activités des paysannes resteront indépendantes, sous l'égide de l'APJ.

Présidence Cja. *Gérard Guédât* : est-ce qu'un choix a été fait par le comité ? *JMN* : A la CJA, la proposition a été faite d'ouvrir la candidature. En Ajoie, Paul Choulât a déposé sa candidature. Il a d'abord été soutenu par la SPPA, puis ce soutien a été retiré suite à des propos tenus à la radio sur la question de l'appartenance jurassienne.

Fabrice Nagel demande comment l'élection se déroulera. *MD* le comité pourra proposer son candidat, mais la décision finale sera prise par l'assemblée.

Remerciement. *JMN* remercie les membres qui se sont engagés pour la SPPA, dans et hors du comité. Les problèmes régionaux y ont été transmis et écoutés.

L'assemblée est levée à 21h00

Le président
Jean-Marc Nagel

Le rédacteur du PV
Ignace Berret